

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'ASPADES

Mercredi 29 septembre 2021 - Salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Pommeray

Ordre du jour :

- Présentation et adoption du rapport moral
- Présentation et adoption du rapport financier
- Adoption du nouveau bureau
- Questions diverses

Membres ASPADES présents :

Céline Villac, Audrey Leddet, Sarah Lelong, Aurélie Crespo, Gaylord Normand, Jérôme Excoffier

Membres ASPADES excusés :

Juliette Chambris, Delphine Devineau, Tifenn André

Début de la séance : 20h00

Présentation par la présidente et adoption du rapport moral :

Pour l'année 2020/2021, l'association comptait 32 familles adhérentes.

Le bureau comptait 4 personnes et 5 membres actifs.

La présidente rappelle le contexte sanitaire particulier qui a contraint l'association à annuler beaucoup de manifestations prévues, pour certaines au dernier moment.

Manifestations non effectuées : (cause crise sanitaire)

Bourse aux vêtements et jouets

Marché de Noël

Atelier de Noël avec les enfants

Carnaval (en partenariat avec le service enfance jeunesse)

Chasse aux œufs

Manifestations effectuées :

Vente de sapins

Décorations de Noël pour la commune (boîte aux lettres du père Noël)

Vente de torchons personnalisés

Donations aux écoles : livres pour la maternelle, jeux pour les primaires.

Malgré un contexte difficile, la présidente, ainsi que les membres de l'ASPADES, remercient l'ensemble des acteurs qui ont participé à la réussite des projets maintenus.

Nous remercions Madame le Maire et ses adjoints, les équipes municipales que nous avons sollicitées, le service enfance jeunesse, les directeurs et enseignants qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Présentation par la trésorière et adoption du rapport financier :

Nous avons un résultat négatif car nous avons eu quelques dépenses dans l'année (récompenses jeux carnaval, livre pour les grandes sections et achat de fournitures).

Contrairement aux autres années, nous avons déjà donné les dons aux écoles. La maternelle a reçu en fin d'année un don de livres et l'école primaire des jeux de société (donnés ce jour).

Malgré les conditions compliquées pour cette année, les manifestations mises en place ont été un succès.

Nous laissons au prochain bureau la somme de 1883.36€ sur le compte bancaire, et 82.18€ en liquide pour cette nouvelle année.

| DEPENSES | MONTANT | | RECETTES | MONTANT |
|-------------------------|----------------|--|-------------------|----------------|
| Dons aux écoles | 1600€ | | Adhésions | 201€ |
| Fournitures diverses | 9.56€ | | Vente de sapin | 371.50€ |
| Récompenses carnaval | 55€ | | Vente de torchons | 494.10€ |
| Assurance | 113.65 | | Subvention mairie | 300€ |
| Livres grandes section | 50€ | | | |
| Jeux école primaire | 99.58€ | | | |
| Livres école maternelle | 80.38 | | | |

| | | | | |
|---------------------------|-----------------|--|---------------------------|-----------------|
| Total des dépenses | 2008.17€ | | Total des recettes | 1366.60€ |
|---------------------------|-----------------|--|---------------------------|-----------------|

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Résultat général | -641.57€ |
|-------------------------|-----------------|

Adoption du nouveau bureau :

Comme prévu dans les statuts, le bureau est démissionnaire.

Personne ne souhaite reprendre la présidence. Sans bureau, L'ASPADES ne peut continuer.

Afin de faire perdurer cette association, de continuer à proposer des événements conviviaux entre parents et enfants de nos écoles, et d'aider aux financements des projets des enseignants, Madame Villac Céline se propose de poursuivre son mandat de présidente.

Madame Crespo Aurélie se propose en tant que secrétaire.

Monsieur Excoffier se propose en tant que trésorier.

Audrey Leddet, Sarah Lelong, Delphine Devineau, Tifenn André, se proposent de rester membres actifs.

Questions diverses :

Pas de question.

Les personnes présentes dans l'assemblée remercient les membres de l'ASPADES qui ont la volonté de vouloir faire perdurer cette association.

Mme Huet précise que la mairie renouvellera sa subvention.

La présidente remercie les personnes présentes, et rappelle que ce soit pour 1h, ou pour 1 journée, nous recherchons des personnes pour nous aider à organiser les manifestations pour nos enfants.

La séance est levée à 20h30.

